

**Communiqué de presse du MRC (20/03/03)**

**HORAIRES DE PISCINE ET CRENEAUX COMMUNAUTAIRES :**

**FRANÇOIS PUPPONI TRANSFORME SARCELLES EN LABORATOIRE DU COMMUNAUTARISME.**

**LE MRC PAYS DE FRANCE CONDAMNE L'OCTROI DE CRENEAUX HORAIRES SUR UNE BASE RELIGIEUSE A UNE ASSOCIATION DE FEMMES SARCELLOISES.**

Malgré l'imagerie d'Epinal largement véhiculée par les médias, la ville de Sarcelles est plutôt épargnée par les problèmes de replis identitaires et communautaires. Pourtant depuis quelques années les pratiques politiques municipales tendent à segmenter les Sarcellois en autant de communautés d'origine, les assignant à leur origine.

Plus par pragmatisme que par idéologie d'ailleurs, on voit apparaître une gestion à l'américaine : associations de soutiens scolaires, crèches ou clubs sportifs communautaires se substituent de plus en plus à des services municipaux ou à des associations fédératrices et laïques s'adressant à la population dans sa globalité.

Une nouvelle étape vient d'être franchie dans cette gouvernance communautariste par l'octroi de créneaux horaires à la piscine publique municipale au profit d'une association de femmes, sur une base religieuse. Ceci est intolérable et inacceptable car cela met en danger la laïcité cadre du vivre ensemble plus que nécessaire dans nos quartiers où se côtoie une population d'origines diverses.

Pire encore elle remet en cause la neutralité de la municipalité garante de l'égalité des citoyens à moins que le Maire ne songe à donner ce droit à toute les « communautés » qui en feront la demande !!

Dans le cas contraire cela risque d'exacerber le racisme et l'antisémitisme par frustration d'une population qui se verrait interdire l'accès de la piscine pour des raisons religieuses : une discrimination formalisée par pratique municipale. Un comble !

Au contraire le MRC pense que les pratiques sportives comme l'éducation favorisent la mixité sociale, ethnique et religieuse et que les piscines, les terrains de sports et les écoles ne deviennent pas des nouveaux lieux d'exclusions et de replis sur soi.

De plus cette américanisation des pratiques politiques exacerbe le repli identitaire et favorise la constitution de groupe de pression communautaire qui a déjà aboutit à Sarcelles à la constitution de la liste bleue liste ouvertement communautaire.

Le Comité Pays de France du Mouvement Républicain et Citoyen condamne donc cette pratique positivement discriminatoire (sic) qui est la remise en cause par le premier magistrat de notre commune du principe de neutralité dans les lieux publics en plein débat sur la laïcité.

A travers la dénonciation de ce précédent dangereux, le MRC souhaite réaffirmer, sans stigmatiser la population, que la République ne doit reconnaître que des citoyens à égalité de droits dans une communauté de destin et non des clients au potentiel électoral plus ou moins important dans une communauté d'intérêts juxtaposés.

**Rachid ADDA**  
**Pdt du MRC Pays de France**